Recherches libres

Pour l’oral et dans le site, intéréssant de nous poser nous-mêmes en acteurs de cette controverse, comme étudiant de Télécom ParisTech école du numérique et attirer l’attention sur le fait que notre rôle n’est pas forcément partial du coup.

[[1]](#footnote-1)<http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20130930.OBS9058/portables-wi-fi-tablettes-les-vrais-dangers-des-ondes.html>  
Entre les "pro" et "anti-ondes", la guerre fait rage. D'un côté, ceux qui se présentent comme les héritiers des Lumières et considèrent, à l'instar du professeur André Aurengo, 64 ans, membre de l'Académie de Médecine, que "le rayonnement des ondes électromagnétiques n'a aucune incidence sur la santé". Spécialiste de médecine nucléaire à la Pitié-Salpêtrière, il est catégorique : "Plus de trente études en double aveugle ont été menées dans le monde et, à chaque fois, il apparaît que les patients ne ressentent pas les effets des ondes. Les gens cherchent des explications à leurs maux sur internet et se raccrochent à l'électrosensibilité comme à une croyance."  
A l'opposé, le professeur Dominique Belpomme, 70 ans, cancérologue, rejette ce procès en sorcellerie. Il considère que l'électrosensibilité fait partie des nouvelles maladies environnementales, au même titre que les pathologies dues à l'amiante, aux pesticides et autres perturbateurs endocriniens.  
Dominique Belpomme a ouvert une consultation pour tous ceux qui ne trouvent aucune réponse à leurs souffrances. Les patients viennent de tout l'Hexagone et même de l'étranger comme Anne-Laure, traductrice pour une organisation internationale à Genève.  
Je vais sans doute remettre en cause ce diagnostic, lui explique-t-il. Il se peut que vous souffriez d'une forme particulière de MCS (Multiple Chemical Sensitivity). Les patients qui en sont atteints sont souvent plus sensibles à une exposition prolongée aux ondes."  
Quand on parle de rayonnement, il faut distinguer les ondes émises par les téléphones portables de celles des antennes-relais. Plusieurs études ont montré que l'utilisation excessive (plus d'une heure par jour pendant cinq ans) du téléphone portable sans oreillette peut augmenter les risques de tumeur au cerveau et avoir des effets négatifs sur la fertilité masculine.  
"On peut toujours faire plus de recherche. Mais je crains que la science ne soit au bout de ce qu'elle peut apporter, rétorque Anne Perrin, présidente de la section Rayonnements non ionisants de la SFRP (Société française de Radioprotection). Près de 2.600 études ont été publiées sur les effets des fréquences de téléphonie et wi-fi. Désormais le terrain est déblayé. Comme pour les OGM, ce n'est plus une question scientifique, mais une question de société."  
Insupportables propos pour les "anti-ondes" qui ont vite fait d'accuser certains scientifiques de travailler en sous-main pour les opérateurs. Certes, le Pr Aurengo a bien été membre du conseil scientifique de Bouygues Telecom, "mais à titre bénévole", précise-t-il. Sa position n'est, selon lui, liée à aucune compromission.  
Pour eux, les électrosensibles ont développé une "phobie des ondes" qui s'est propagée dans la société comme les rumeurs.  
Pour étayer leur thèse, ils s'appuient sur les premiers résultats délivrés par l'étude nationale menée par l'équipe du Pr Dominique Choudat à l'hôpital Cochin. Pourtant cette expérience risque de rester inachevée. Mécontentes du protocole mis en place, les associations environnementales ont en effet recommandé à leurs adhérents de la boycotter au motif que le questionnaire avait une approche plus psychiatrique que biologique. Débat sur la qualité des études et leur orientation.  
Cette pathologie affecte aussi les technophiles. "J'adore les technologies, j'adore aller au cinéma avec des amis, et j'adore me maquiller. Me promener dans cet accoutrement ne m'amuse pas du tout, précise-t-elle.

Aucune hésitation, en revanche, pour Fleur Pellerin. La ministre de l'Innovation et de l'Economie numérique a torpillé la proposition de loi déposée par la députée verte Laurence Abeille en évoquant des "peurs irrationnelles". L'ambitieuse ministre s'est faite le porte-voix des opérateurs soucieux de ne pas relancer la polémique des ondes en plein lancement de la [4G](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/4g).

il faudrait multiplier par trois le nombre d'antennes-relais. "Impensable !" pour Martin Bouygues. "On a déjà du mal à installer des antennes alors les tripler ! Cela augmenterait le coût et cela diminuerait la qualité du service offert." Aujourd'hui en France, on compte environ 150.000 antennes-relais.  
Pierre Encrenaz plaide pour que les études soient désormais prises en charge par le public, afin de tordre le cou à tout soupçon de conflit d'intérêts.  
La France paraît bien en retard : la Suède, l'Autriche et l'Allemagne reconnaissent que les pathologies attribuées aux ondes sont une véritable maladie.  
En France, il a fallu attendre le 17 septembre dernier pour que le ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, assure [devant la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale](http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20130930.OBS9058/videos.assemblee-nationale.fr/media.12.4625) que le sujet des [ondes](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/ondes) serait un "axe prioritaire du gouvernement pour tout le [quinquennat](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/quinquennat)". Tellement "prioritaire" qu'il n'a pas été inscrit au menu de la seconde conférence environnementale qui s'est tenue trois jours plus tard...

<http://www.rfi.fr/science/20160708-droits-enfant-sante-medecine-nouvelles-technologies-ondes-electromagnetiques-teleph>  
Les ondes électromagnétiques émises par les téléphones portables, les tablettes ou autres objets connectés sont potentiellement dangereux pour les enfants en bas âge, selon le rapport publié ce vendredi 8 juillet par l'Agence nationale de sécurité sanitaire.  
L'étude souligne également des effets sur le bien-être. Les enfants vont se plaindre plus souvent de fatigue et d'insomnie et ils sont très tôt sujets au stress et à l'anxiété. Résultat : les jeunes font plus de dépression et de tentatives de suicide. Les experts précisent tout de même que les effets sur le bien-être ne sont pas directement liés aux radiofréquences, mais à une utilisation intensive du téléphone portable. Confusion des causes, indémêlable.

<http://www.lemonde.fr/sante/article/2016/07/08/alerte-sur-les-dangers-des-radiofrequences-pour-les-enfants_4965884_1651302.html#89kgZUbgyWOy3RzF.99>  
Il en ressort que « les données actuelles ne permettent pas de[*conclure*](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/troisieme-groupe/conclure/)à l’existence ou non d’un effet des radiofréquences chez l’enfant »,   
Cela ne signifie pas que de tels effets sont écartés, mais seulement que le niveau de preuve est insuffisant pour [trancher](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/trancher/). En 2011, l’Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé les radiofréquences comme [*« peut-être cancérogènes pour l’homme »*](http://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208_F.pdf). Et l’Anses rappelle qu’en 2013, elle avait établi un « effet possible » des radiofréquences sur l’apparition de gliomes (tumeurs du [cerveau](http://www.lemonde.fr/cerveau/)) pour les utilisateurs intensifs de téléphone mobile. Les études publiées ne permettent cependant pas d’être affirmatif dans le cas spécifique des enfants.  
En revanche, [les experts](http://www.lemonde.fr/les-experts/) concluent à « un effet possible des radiofréquences sur les fonctions cognitives de l’enfant », telles que la mémoire, l’attention, les capacités psychomotrices ou le langage. Sur ce point, précisent-ils,« les résultats montrant des effets aigus[à court terme]se basent sur des études expérimentales dont la méthodologie est bien maîtrisée. »

Ils posent le même diagnostic d’« effet possible » sur le « bien-être » des enfants, un état défini par l’absence de troubles du sommeil ou de symptômes tels que fatigue, stress, anxiété, irritabilité, difficultés de concentration ou maux de tête. Toutefois, ils notent que « ces effets pourraient[*être*](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/auxiliaire/%C3%AAtre/)liés à l’usage des téléphones mobiles plutôt qu’aux radiofréquences qu’ils émettent ».

Confusion des causes, indémêlable. « En revanche les experts » : imprécisions des médias sur qui met en avant un rapport et des effets. Les experts = terme englobant qui ne veut pas dire grand-chose.

<http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/12/23/soupcons-sur-les-ondes-des-telephones-portables_5053186_3244.html#xIEATYjWCwQEVbhp.99>  
Le dossier est technique, ce qui contribue à son opacité. L’exposition aux radiofréquences émises et reçues par un téléphone portable est mesurée par le débit d’absorption spécifique (DAS), exprimé en watts par kilogramme (W/kg). Il s’agit de la quantité d’énergie absorbée, sous forme de chaleur, par les tissus biologiques. En Europe, une réglementation de 1999 a fixé la valeur à ne pas dépasser à 2 W/kg pour l’exposition de la tête et du tronc, et à 4 W/kg pour les membres. Les fabricants respectent bien ces normes… du moins quand l’appareil n’est pas placé au contact du corps. Pour faire certifier leurs modèles, ils font en effet procéder à des essais en laboratoire. L’exposition au niveau de la tête est évaluée, non sur des cobayes...

« Le dossier est technique ce qui contribue à son opacité » : en effet même nous avec nos connaissances on a beaucoup de mal à se faire une idée de la fiabilité d’une étude et de ses conséquences. Surtout avec les très nombreuses contradictions.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131015.OBS1205/danger-des-ondes-un-rapport-plus-alarmiste-qu-il-n-y-parait.html>  
 Mardi 15 octobre, Marc Mortureux, le directeur général de l’ANSES (Agence nationale de Sécurité sanitaire de l’Alimentation, de l’Environnement et du Travail) a rendu public [le rapport "Radiofréquences et santé"](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131015.OBS1082/un-grand-rapport-sur-le-danger-des-ondes-remis-ce-mardi.html). Très attendu, ce rapport est une revue du millier d’études scientifiques publiées dans le monde sur le sujet depuis avril 2009.   
La dernière présentation en 2009 avait donné lieu à de vives polémiques et abouti au changement de dénomination de l’Agence (préalablement l’Affset) et à la démission de son directeur. L’Anses a donc cette fois décidé de faire preuve d’une grande prudence dans sa présentation. [Trop au goût des associations comme Robin des Toits](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131015.OBS1161/ondes-robin-des-toits-decu-par-le-rapport-de-l-anses.html) ou Priartem (Pour une réglementation des implantations d’Antennes relais et de Téléphone Mobile). À la suite d'un rapport diligenté par l'Inspection générale de l'Environnement et celle des Affaires sociales [2](https://fr.wikipedia.org/wiki/Agence_fran%C3%A7aise_de_s%C3%A9curit%C3%A9_sanitaire_de_l%27environnement_et_du_travail#cite_note-2) critiquant l'une de ses expertises et dénonçant certains liens directs entretenus entre les scientifiques sollicités par l'Agence et les opérateurs de téléphonie mobile à l'occasion d'une expertise sur le sujet, l'agence s'est engagée dans une refonte de ses expertises pour en garantir la solidité. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Agence_fran%C3%A7aise_de_s%C3%A9curit%C3%A9_sanitaire_de_l%27environnement_et_du_travail>

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/07/08/25183-ondes-enfants-etudes-manquent>  
«Les enfants forment par ailleurs une population particulièrement sensible en raison notamment du fait qu'ils sont en cours de développement de leurs organes et de leurs fonctions physiologiques », explique le rapport d'expertise de l'Agence publié ce matin.  
Accords des différents partis sur ce point de la controverse : les enfants doivent être protégés, ils sont plus sensibles que les adultes mais pas sur les effets sur les enfants : pas assez d’études et pas concluantes

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/05/13/22339-telephone-portable-cancer-cerveau-risque-confirme>  
Des chercheurs de l'université de Bordeaux ont montré un risque de tumeur cérébrale accru pour les gros utilisateurs. Un argument de plus en faveur d'une utilisation prudente. Le risque de gliome, un type de cancer du cerveau particulièrement agressif, serait doublé chez les utilisateurs intensifs de téléphone portable. Voilà une information qui risque fort de raviver l'interminable débat sur l'impact du téléphone portable sur la santé. Moment pour la frise de la controverse 13/05/2014 L'étude publiée par le Dr Gaëlle Coureau et ses collègues de l'université de Bordeaux dans une revue de référence, [Occupational & Environmental Medicine](http://oem.bmj.com/), montre en effet que l'utilisation intensive d'un téléphone portable est plus souvent retrouvée parmi des malades ayant eu un cancer du cerveau, type gliome, ou, de façon statistiquement moins nette, un méningiome.  «Il y a une probabilité non négligeable que ceux qui ont une tumeur au cerveau et sont interrogés sur leur utilisation passée du portable aient un *a priori* différent sur la responsabilité du téléphone par rapport aux témoins qui n'ont pas de cancer», explique-t-il. Pour lui, «cette étude, même si elle est bien faite, ne permet pas de conclure».  
 Problème les études n’arrivent jamais à isoler un facteur  
«Le groupe de travail du CIRC, qui a examiné plusieurs centaines d'études épidémiologiques sur le sujet, estime qu'il existe un lien possible entre l'usage du téléphone portable et l'apparition de gliomes et de neurinomes de l'acoustique (des formes de tumeur du cerveau et d'un nerf de l'audition, NDLR)» rien de précis/déterminant

<https://reporterre.net/A-l-Assemblee-nationale-le-lobby-de-la-telephonie-a-fait-reculer-la-protection>  
La loi Abeille [du 9 février 2015](https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do?idDocument=JORFDOLE000028510224&type=general&legislature=14) permet de limiter l’exposition du public aux radiofréquences émises par les technologies sans-fil (antennes-relais, portables, Wifi, etc.) . Les amendements votés cette nuit, soutenus par Jean-Michel Baylet, ministre de l’Aménagement du territoire, et aussi des Collectivités territoriales, *« soutiennent les opérateurs et privent les élus locaux et les citoyens, de leurs droits à l’information, à la transparence, à la concertation »*. Amendement du 12 octobre 2016   
Battaille juridique entre les deux partis : une loi et des amendements qui atténuent la loi  
 Frise Chrono

<http://www.robindestoits.org/Comment-les-lobbies-nous-font-croire-qu-il-n-y-a-pas-de-probleme-avec-les-ondes-electromagnetiques-Reporterre-24-01_a2148.html>  
  
Qui oserait soupçonner de partialité l’Organisation mondiale de la santé, une institution des Nations Unies ? Et pourtant, son programme d’expertise sur les champs électromagnétiques, appelé [*"projet CEM"*](http://www.who.int/peh-emf/project/fr/index.html) a été créé en 1996 par... Michael Repacholi, également créateur de l’ICNIRP et qui, on l’a vu, a été consultant de compagnies de télécoms. Nancy de Méritiens explique : *"Avant l’arrivée de Michael Repacholi, l’OMS avait déjà compilé des études qui soupçonnaient une dangerosité des ondes. En arrivant à l’OMS, il a monté son équipe et fait venir des scientifiques qui travaillaient avec lui à l’ICNIRP, qui eux-mêmes venaient de l’industrie. A partir de son arrivée, la politique a changé et ils ont cessé de dire qu’il y avait des problèmes... au moment où la téléphonie mobile a commencé à se répendre auprès du grand public"*, raconte Nancy de Méritiens. *"Il est resté à l’OMS jusqu’en 2006."*  
ICNIRP

Commission internationale sur la radioprotection non ionisante

ICNIRP est une organisation scientifique indépendante responsable qui fournit des conseils sur les risques sanitaires de l'exposition de la radiation non ionisante. ICNIRP développe les directives internationales sur des limites d'exposition aux rayonnements non ionisants qui sont indépendantes et la basés sur la science

<http://www.cnewsmatin.fr/politique/2013-01-30/ondes-fleur-pellerin-evoque-des-peurs-irrationnelles-360882>  
  
Interdire le wifi dans les crèches reviendrait, pour Mme Pellerin, "à dire que le wifi est dangereux et mauvais pour la santé". "Aujourd'hui, je n'ai aucune preuve que le wifi est mauvais pour la santé", a insisté la ministre, qui s'est livrée devant la presse à des relevés de mesures des ondes sur une place du 12e arrondissement de Paris. Politique qui ne pense pas au principe de précaution, qui estime qu’il n’y a pas de danger tant que ce n’est pas prouvé mais qui conseille quand même l’utilisation du kit mains libre et veut une campagne de prévention dans ce sens. Position dans un contexte de développement de la 4g dans le pays.

1. Benyahia-Kouider, « Portables, Wi-Fi, tablettes ». [↑](#footnote-ref-1)